

	MANUEL D'EXPLOITATION	
	Section 8 : Interventions non aéronefs	

8.2.7. Blocs techniques (installations électriques de l'aéroport)

Le Chef d'Intervention s'assure que l'alimentation électrique et gaz ont été coupés avant d'intervenir.

8.2.8. Aérogare

À la réception de l'alerte le Chef de garde déploie un CI et un binôme sur les lieux avec Véhicule SECURO 1) et un VIM. Il s'assure que les secours extérieurs ont bien été prévenus.

Équipés d'ARI, ils (le binôme) pénètrent à l'intérieur du bâtiment pour effectuer une reconnaissance et sauvetage si nécessaire.

En présence d'un sinistre déclaré, le binôme effectue l'extinction par l'établissement de tuyaux du VIM 90.

En fonction de la situation (succès ou échecs des actions menées) le Chef d'Intervention élabore un nouvel objectif. Il rend compte au Chef de garde, celui-ci fait déclencher les demandes de renforts du SSLIA, les moyens des pompiers de la ville de Païta et si besoin de Nouméa.

Tous les moyens du SSLIA seront mis en œuvre. Les renforts SSLIA participeront à l'intervention sous les ordres du chef d'intervention jusqu'à l'arrivée des secours extérieurs.

À partir de cet instant, les opérations de lutte contre l'incendie seront placées sous la responsabilité du chef de détachement externe présent sur les lieux.

Le matériel et véhicule seront reconditionnés le plus rapidement possible afin d'assurer leur mission prioritaire.

En l'absence de mouvements programmés, les personnels et matériels resteront engagés.

Le Chef de Garde informe la Circulation Aérienne et le PCI du rétablissement du niveau de protection.

8.3 Dépôt pétrolier.

Dans l'attente des pompiers de la ville de Païta et, ou bien de Nouméa, le sinistre est combattu à l'aide des moyens du dépôt pétrolier, et avec les moyens du SSLIA.

À l'arrivée des secours extérieurs, les opérations de lutte contre l'incendie seront placées sous la responsabilité du chef de détachement présent sur les lieux.

En l'absence de mouvements programmés, les personnels resteront engagés.

Le matériel et les véhicules seront reconditionnés le plus rapidement possible, afin d'assurer leur mission prioritaire.

Le Chef de Garde informe la Circulation Aérienne et le PCI du rétablissement du niveau de protection.